

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1635)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE133

présenté par
Mme Abeille, rapporteure

ARTICLE 4

A la seconde phrase de l'alinéa 9, substituer aux mots :

« cette technologie »,

les mots :

« cet appareil ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.